



Accords Handicap dans les IEG

FO Énergie et Mines signe mais pas pour faire joli !

FO Énergie et Mines s'implique dans les négociations des accords des différentes entreprises des IEG. Nous signons ces accords parce que nous sommes convaincus de leur intérêt pour les agents concernés et pour faire progresser leur insertion professionnelle. Ainsi, nos signatures ont un sens et correspondent à plusieurs engagements incontournables que nous souhaitons partager dans cette lettre.

Accompagnement des agents en situation de handicap

Pour nous :

C'est anticiper, comprendre au quotidien les contraintes dues au handicap de la personne.

C'est accompagner humainement la personne.

C'est l'aider tout le long de sa carrière.

Formation des différents acteurs

Pour nous :

C'est un vrai parcours professionnel.

Ce sont des centres de formations accessibles.

C'est former l'ensemble d'une équipe où se trouve une personne en situation de handicap pour mieux comprendre et dépasser les difficultés rencontrées.

Recrutement direct et contrats d'alternance

Pour nous :

C'est atteindre au moins l'objectif des 6 % dans l'esprit de la loi tout en privilégiant le qualitatif en matière de handicap.

C'est donner l'opportunité d'un contrat d'alternance aux personnes en situation de handicap.

C'est agir pour que nos entreprises restent moteur dans l'insertion.

Adaptation au poste de travail

Pour nous :

C'est obliger d'adapter les postes de travail pour tous types de handicap.

C'est tenir compte de l'environnement où se trouve la personne pour lui éviter des difficultés supplémentaires.

C'est lui apporter de la souplesse quant aux horaires.

Maintien dans l'emploi

Pour nous :

C'est essentiel de pouvoir permettre à la personne de tenir plusieurs emplois tout au long de sa carrière.
C'est maintenir un emploi à des personnes qui se retrouvent en situation de handicap après un accident ou une maladie.
C'est primordial d'avoir un emploi sans interruption.

Aides individuelles

Pour nous :

C'est logique que les personnes en situation de handicap se voient octroyer des aides financières adaptées à leur situation.
Ce sont des aides pour les personnes qui ont des enfants atteints d'un handicap.
Ces aides financières sont indispensables pour améliorer la vie quotidienne.

Secteur protégé

Pour nous :

C'est un facteur qui contribue à l'emploi des personnes en situation de handicap.
C'est permettre à des personnes en dehors de nos entreprises d'avoir un travail digne, en fonction de leurs compétences.

Correspondants handicap

Pour nous :

Ce sont nos propres correspondants qui contribuent à la réussite de l'insertion des personnes handicapées.
C'est être dans l'action permanente avec l'ensemble du personnel.
C'est travailler avec les médecins, assistantes sociales, le management et les correspondants handicap des directions.

Suivi des accords

Pour nous :

C'est un vrai suivi tant au niveau national que local.
C'est faire appliquer le contenu des accords.
C'est contribuer à faire évoluer ce domaine à travers les différents suivis.
C'est le respect de notre signature et des agents qui comptent sur nous.

FO Énergie et Mines est fortement impliquée en matière d'insertion des agents en situation de handicap depuis de nombreuses années.

C'est avec FO Énergie et Mines que vous participerez à une véritable insertion dans les IEG en matière de handicap.

Le négatif permanent dans ce domaine n'a jamais fait progresser quiconque !!



NOUS CONTACTER :
Olivier BREDELOUX
olivier.bredeloux@fnem-fo.org

TWEETER :
https://twitter.com/FO_Energies